



LA FARLEDE-TOULON ECHECS ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 2022

Le 6 juillet deux mille vingt-deux à 18 heures30 s'est tenue à la salle polyvalente de La Farlède l'assemblée générale ordinaire de l'association La Farlède-Toulon Échecs.

Sont présents ou représentés : 26 adhérents sur 146.

Les statuts n'imposent aucun quorum (article 21.23) et l'assemblée peut délibérer.

La présidente Martine Bolla ouvre la séance à 18 heures 35. Elle remercie pour sa présence madame GAMBIA qui représente la Ville de la Farlède.

I. Approbation du compte rendu de l'AG du 13 juillet 2021

Le compte rendu a été publié sur le site depuis près d'un an. Aucune question n'est posée. Il est procédé au vote :

Pour 26 Abstention 0 Contre 0

Adopté

II. Rapport moral et rapport d'activité

La présidente Martine Bolla expose les grandes lignes des rapports : le fonctionnement du club, les différentes interventions, les nombreuses compétitions organisées par le club, les résultats sportifs. En figure de proue Emilie ALFANO, vice-championne de France U10 F 2021 (tournoi reporté à octobre 2021) puis championne de France U12F 2022.

Le club a enregistré le désengagement progressif de l'entraîneur Jean-Philippe Gentilleau, qui a annoncé qu'il ne reprendrait pas en septembre. Pour assurer les missions désormais non assurées par Jean-Philippe, Martine Bolla a effectué (avec l'accord du Comité Directeur) des démarches pour la création d'un emploi sport. Cet emploi sera financé en grande partie par une subvention spécifique et 2 subventions des Cités éducatives de Toulon nouvellement créées. Ces démarches sont en très bonne voie et l'embauche devrait être effective en septembre.

Vote sur le rapport moral et le rapport d'activité :

Pour 26 Abstention 0 Contre 0

Adopté

III. Rapport financier

Le compte de résultat 2021-2022 est présenté par la présidente et le trésorier Michel Tricot.

La balance est légèrement positive. Le solde de trésorerie au 30/06/2022 est de 15 707,97€. Compte tenu du projet d'embauche d'un salarié cela ne représente que 25% du budget de fonctionnement. La situation est saine mais l'exercice à venir devra être géré avec prudence.

Chantal Hennequin pose une question sur la prise en compte du bénévolat : Martine a évalué le nombre d'heures et compté 10 € de l'heure. Cela donne une idée du volume d'activité bénévole.

Vote sur le compte de résultat 2021-2022 :

Pour 26 Abstention 0 Contre 0

Adopté

IV. Montant des adhésions

Martine Bolla et Denis Lepelletier rappellent que le montant des adhésions a très peu augmenté depuis 15 ans. Comparativement aux autres clubs nos montants sont vraiment bas. Dans la perspective de la création d'un emploi il importe d'augmenter dans les produits (recettes) le poste « adhésions ». Martine Bolla et Denis Lepelletier proposent une augmentation à la fois significative et raisonnable :

Jeunes : 100 € Seniors licence A : 100 € Seniors licence B : 70 €

Erick Bekhouche aurait préféré une augmentation très progressive qui aurait pu être amorcée depuis plusieurs années.

Vote sur le montant des adhésions club :

Pour 26 Abstention 0 Contre 0

Adopté

Atelier périscolaire à La Farlède : Martine Bolla et Liliane Bermond proposent : 60 € (année) + licence

Vote sur le montant des adhésions en périscolaire à la Farlède :

Pour 26 Abstention 0 Contre 0

Adopté

Le montant des adhésions et des prestations (cours) pourra être à nouveau débattu l'an prochain.

V. Budget prévisionnel

La présidente et le trésorier présentent le budget prévisionnel 2022-2023. Charges et produits sont en forte hausse vu le projet de création d'emploi. Elles s'équilibrent à 63 850 €. Outre les demandes habituelles de subvention il est prévu des subventions « Emploi sport » et « Cités éducatives ».

Vote sur le budget prévisionnel 2022-2023 :

Pour 26 Abstention 0 Contre 0

Adopté

VI. Préparation de la saison 2022-2023

Le club inscrira des équipes en Nationale 3 et Régionale, Nationale 2 jeunes, et si possible dans d'autres groupes : départementale seniors, N3 jeunes ou N4 jeunes.

L'organisation des cours n'est pas arrêtée à ce jour, compte tenu de l'incertitude sur l'obtention de l'emploi sport, des interventions dans les cités éducatives, nous nous efforcerons de faire au mieux et d'être très réactifs.

Nous proposerons également le club comme support à l'organisation de compétitions départementales ou Ligue.

VII. Questions diverses

Pas de question particulière

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 15

La présidente, Martine BOLLA



Le secrétaire, Denis LEPELLETIER

